



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-82811>

Département(s) de publication : **33**

Annonce n° **25-82811**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : GRAND PORT MARITIME DE BORDEAUX

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Concours de maîtrise d'oeuvre pour la construction du Pavillon Port Center du Grand Port Maritime de Bordeaux

Description : Le présent concours a pour objet de déterminer le choix du maître d'oeuvre qui sera chargé de la conception et du suivi de la réalisation des travaux portant sur la création du Port Center (dit « Pavillon ») à Bordeaux dans le quartier des Bassins à Flots. Ce futur lieu (en RDC et R+1) proposera un centre d'interprétation ouvert au grand public qui abordera notamment de manière pédagogique, le transport de marchandises, le commerce international, l'intégration du port dans la ville et dans son environnement. Par ailleurs, le bâtiment disposera également de bureaux, salles de réunions et d'un centre réceptif disposant d'un espace de restauration. Le « Pavillon » sera doté d'une surface de plancher d'environ 2250 m². Une esplanade de 1 000m² et des aménagements extérieurs seront également réalisés dans le cadre du projet. Par application des dispositions des articles R2162-15 à R2162-21 du même code, la présente consultation de Maîtrise d'oeuvre sera menée dans le cadre d'un concours restreint de Maîtrise d'oeuvre sur ESQUISSE (avec remise de prestations) précédé d'une sélection des candidats sur les critères de compétences, références et moyens. Le Maître d'Ouvrage entend attribuer le marché de Maîtrise d'OEuvre au lauréat du concours en application de l'article R2122-6 du Code de la commande publique : procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence L'estimation financière prévisionnelle du coût travaux est de 6.16M Euros HT (valeur avril 2025).

Identifiant de la procédure : d135655e-b619-4812-9f52-9fbfb9208175

Identifiant interne : 25S14

Type de procédure : Restreinte

Principales caractéristiques de la procédure : Le concours est de type restreint. Il comporte une phase CANDIDATURE et une phase OFFRE : - La première phase consiste en la remise d'un dossier de CANDIDATURE permettant de vérifier les conditions de participation. Elle permet de mettre en oeuvre les critères de sélection définis dans l'avis de concours et de sélectionner trois (3) participants admis à déposer un dossier d'OFFRE lors de la deuxième phase. La deuxième phase consiste en la remise anonyme, par les participants, d'un dossier OFFRE dont le niveau de conception correspond à une Esquisse.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71221000 Services d'architecte pour les bâtiments

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Bassins à Flots

Ville : Bordeaux

Code postal : 33000

Subdivision pays (NUTS) : Gironde (FRI12)

Pays : France

Informations complémentaires : Le Grand Port Maritime de Bordeaux (GPMB) souhaite construire un Port Center (dit « Pavillon ») à Bordeaux dans le quartier des Bassins à Flots sur une parcelle lui appartenant, située sur le circuit de la promenade des bassins

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion : Avis

Motifs d'exclusion purement nationaux : Le candidat ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation mentionnés aux articles L2141-1 à L2141-5 du Code de la commande publique. A ce titre, il fournit une déclaration sur l'honneur lors du dépôt de sa candidature. S'il est envisagé de lui attribuer le marché, il est alors tenu d'en fournir les preuves conformément à l'article R2144-4 du Code de la Commande publique.

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Concours de maîtrise d'oeuvre pour la construction du Pavillon Port Center du Grand Port Maritime de Bordeaux

Description : La mission confiée au maître d'oeuvre du projet de création du Pavillon Port Center, objet du concours, sera composée de la mission de base (ESQ, AVP, PRO, AMT, VISA, DET, AOR) définie par les articles R. 2431-4 et suivants du code de la commande publique. La mission sera étendue aux missions complémentaires suivantes : CSSI et SYN. Le délai global prévisionnel d'exécution du marché est de 40 mois (dont 12 mois de GPA).

Identifiant interne : 25S14

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71221000 Services d'architecte pour les bâtiments

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Bassin à Flots

Ville : Bordeaux

Code postal : 33000

Subdivision pays (NUTS) : Gironde (FRI12)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : Financement : Fonds propres du GPMB La candidature sera présentée par un seul opérateur économique ou par un groupement d'opérateurs économiques. En cas de groupement, il devra impérativement être conjoint avec mandataire solidaire, il est exigé que le mandataire soit architecte. Compétences exigées : Le candidat (individuel ou en groupement) devra impérativement réunir les compétences et capacités professionnelles adaptées suivantes : Un ou plusieurs Architectes, inscrits au tableau de l'Ordre des Architectes pour les architectes français ou possédant un diplôme reconnu au titre de la directive n° 85/384/CEE du 10 juin 1985, dont l'un sera mandataire du groupement ; Un ou plusieurs Bureaux d'Etudes réunissant les compétences : structure, VRD, Fluides CVC et Électricité, environnementale type HQE, thermique, acoustique, évacuation et traitement des sols ; Un Économiste de la construction clairement identifié dans l'équipe (cette fonction pouvant être assurée par l'Architecte ou par une compétence extérieure) ; Une compétence SSI (coordination des systèmes de sécurité incendie) clairement identifiée (cette fonction pouvant être assurée par l'Architecte ou par une compétence extérieure) ; Paysagiste. En application de l'article R. 2142-23 du Code de la commande publique, un opérateur économique ne peut pas être mandataire de plusieurs groupements. Un architecte mandataire d'un groupement ne pourra pas non plus se présenter en tant qu'architecte associé (non-mandataire) dans le cadre d'un autre groupement. En application de l'article R. 2142-21 du code de la commande publique, un membre d'un groupement, autre que le mandataire, est autorisé à figurer dans plusieurs groupements. En cas de non-respect de ces dispositions, les groupements concernés seront éliminés.

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Références sur des services spécifiés

Description : Les capacités techniques et professionnelles des candidats, au regard notamment de la qualité des références fournies, de la cohérence et complémentarité des membres du groupement entre eux.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère : Chiffre d'affaires annuel moyen

Description : Les capacités économiques et financières des candidats.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 3

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualités architecturales

Critère :

Type : Qualité

Description : Adéquation du projet par rapport aux exigences du programme

Critère :

Type : Qualité

Description : Adéquation du projet par rapport aux exigences réglementaires

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualités techniques et environnementales

Critère :

Type : Prix

Description : Economie du projet

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2816698&orgAcronyme=d4t>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions du régime du concours :

La décision du jury est contraignante pour l'acheteur : non

Membres du jury : Le jury sera composé conformément aux articles R. 2162-22 et suivants du code de la commande publique. Le jury sera composé de personnes indépendantes des participants au concours.

Prix

Valeur de la prime : 19,000 Euro

Lieu de réception de la prime : 3

Informations complémentaires : Les dispositions relatives à la prime sont prévues à l'article 8 du règlement d'appel à candidatures du concours (RAAC). Sous réserve de l'avis du jury constatant la conformité des prestations remises, une prime de 19 000,00 Euros HT (dix-neuf mille euros hors taxes) sera versée à chacun des concurrents ayant participé à la deuxième phase du concours (phase Offre) et ayant remis les prestations demandées. Une réduction ou une suppression de la prime pourra être décidée par le jury, si les prestations ne sont pas jugées satisfaisantes par rapport au règlement du concours

Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2816698&orgAcronyme=d4t>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 15/09/2025 à 12:00

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE BORDEAUX

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé précontractuel : avant la conclusion du marché (articles L551-1 à -12 et R551-1 à -6 du code de justice administrative) ; Référé contractuel (articles L551-13 à -23 et R551-7 à -10 du code de justice administrative) ; Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché ; Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R4211 et R4213 du Code de justice administrative).

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : GRAND PORT MARITIME DE BORDEAUX

Numéro d'enregistrement : 78180414100021

Adresse postale : 152, quai de Bacalan CS 41320

Ville : Bordeaux

Code postal : 33082

Subdivision pays (NUTS) : Gironde (FRI12)

Pays : France

Adresse électronique : postoffice@bordeaux-port.fr

Téléphone : 0556905800

Profil de l'acheteur : <https://www.bordeaux-port.fr/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE BORDEAUX

Numéro d'enregistrement : 17330005400025

Adresse postale : 9 rue Tastet CS 21490

Ville : Bordeaux

Code postal : 33063

Subdivision pays (NUTS) : Gironde (FRI12)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 73b789a4-d661-4b29-88a3-de8d5d15e4ef - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de concours

Date d'envoi de l'avis : 21/07/2025 à 10:21

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 21/07/2025